

**RÉSOLUTIONS ADOPTÉES**  
**ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2012**

**ADOPTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 JANVIER 2012**

Il est PROPOSÉ par Nicole MILETTE, appuyé par Anne-Marie BENOÎT, que l'assemblée générale adopte la proposition budgétaire 2012.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Il est proposé par André MYRE, appuyé par Jacques GÉLINAS, de transférer le solde des actifs nets *Affectés au départ à la retraite* d'un montant de 900 \$ et le solde des actifs nets affectés à la *Mobilisation 401*, d'un montant d 92 942 \$ aux actifs nets *Non affectés* qui s'élèvera ainsi à 454 964 \$. De ce montant, 300 000 \$ iront aux actifs nets *Affectés à la défense professionnelle*, ce qui portera le solde à 1 million \$.

Le président appelle le vote sur la proposition d'affectation des surplus. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Il est PROPOSÉ par Jean PICHÉ, appuyé par Nicole MILETTE, une motion de félicitations à Jean-François TREMBLAY pour sa contribution importante à notre Syndicat.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**ADOPTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 MAI 2012**

**2012-05-09 AG-01** Considérant qu'il est urgent de rétablir un climat favorable au débat démocratique sur les droits de scolarité, sans la violence des dernières semaines. Il est résolu que :

- Le SCCUQ réitère son appui aux objectifs légitimes de la lutte étudiante et s'oppose aux politiques et orientations actuelles du gouvernement en matière d'enseignement supérieur ;
- Le SCCUQ maintient sa participation aux manifestations organisées par les associations étudiantes et appuyées par notre Fédération et notre Centrale syndicale ;
- Le SCCUQ exhorte le gouvernement du Québec, pour permettre un retour rapide des étudiants en classe et limiter les dommages sociaux et financiers collatéraux du conflit en cours, à décréter un moratoire sur la hausse des frais de scolarité jusqu'au dénouement consécutif à des discussions directes et de bonne foi avec l'ensemble des associations et des fédérations étudiantes concernées.

Proposé par Alain GERBIER, appuyé par le Comité exécutif. ADOPTÉ à la majorité

**2012-05-09 AG-02** Il est résolu de nommer la firme Gosselin et Associés à titre d'auditeur indépendant pour la préparation des états financiers pour l'année 2012. Proposé par Richard LABONTÉ, appuyé par Roger VAILLANCOURT.

ADOPTÉ

**2012-05-09 AG-03** Il est résolu d'entériner l'avis de motion à l'effet de réduire, à partir du trimestre d'automne 2012, le taux de cotisation syndicale à 2,15 %. Proposé par le Comité exécutif.

ADOPTÉ à l'unanimité

#### ADOPTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 MAI 2012

**2012-05-25 AG-01** Il est proposé par Langis MADGIN, appuyé par Nicole THERRIEN :

Qu'une provision au montant de 4000 \$ soit constituée à même le fonds de solidarité;

Que ce montant soit disponible par tranche de 500 \$ sur demande, pour les associations étudiantes facultaires et modulaires de l'UQAM en grève.

L'amendement est ADOPTÉ à l'unanimité.

**2012-05-25 AG-02** Il est proposé par Marie-Ève CHARON, appuyé par Alain GERBIER, que la proposition 2012-05-25 AG-01 soit modifiée pour se lire comme suit :

Qu'une provision au montant de 15 000 \$ soit constituée à même le fonds de solidarité;

Que ce montant soit disponible par tranche de 500 \$ sur demande, pour les associations étudiantes facultaires et modulaires de l'UQAM en grève.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est ADOPTÉE à l'unanimité.

**2012-05-25 AG-03** Il est proposé par Marie BOUVIER, appuyé par André MYRE, que la gestion de la provision prévue à la proposition 2012-05-25 AG-02 soit confiée au comité exécutif.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est ADOPTÉE à l'unanimité.

**2012-05-25 AG-04** Il est proposé par Alain GERBIER, appuyé par René BERGERON que le SCCUQ verse un montant de 5000 \$ à la CLASSE qui mène un combat acharné contre l'augmentation des droits de scolarité et contre la loi 12 qui enfreint les droits relatifs à la liberté d'expression, la liberté académique et la liberté d'association.

La proposition est ADOPTÉE à la majorité.

**2012-05-25 AG-05** Il est proposé par Marie BOUVIER, appuyé par Anne-Marie BENOIT, de préciser la proposition 2012-05-25 AG-04 comme suit :

D'affecter un montant de 5 000 \$ à partir des actifs nets non affectés à l'actif net affecté à la CLASSE;

De verser un montant de 5 000 \$ à la CLASSE à partir de cette affectation.

La proposition est ADOPTÉE à l'unanimité.

## ADOPTÉ À L'ASSEMBLÉ GÉNÉRALE DU 21 JUIN 2012

**2012-06-21 AG-01** Il est résolu d'adopter une motion de remerciement à Guy DUFRESNE pour ses nombreuses années à la tête du syndicat et à la défense des droits des personnes chargées de cours de l'UQAM. Proposé par Henri LELION. Appuyé par André MYRE.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2012-06-21 AG-02** Il est résolu que l'Exécutif du SCCUQ :

- refuse que l'affichage soit repoussé au 23 août;
- demande le respect de la convention collective;
- soit mandaté pour négocier;
- rende compte sans délai, par courriel, à tous les membres du résultat des négociations

Proposé par Alain GERBIER. Appuyé par Henri LELION. L'amendement, qui dispose de la principale, est ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

**2012-06-21 AG-03** Il est résolu que le document intitulé *Demandes pour la prolongation d'hiver et d'automne 2012* soit le cadre de référence du SCCUQ pour les discussions avec l'Université. Proposé par Jocelyn CHAMARD. Appuyé par l'Exécutif. ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

**2012-06-21 AG-04** Il est résolu d'adopter une motion de félicitation à Jocelyn CHAMARD pour la présidence souple et compréhensive de l'assemblée. Proposé par Ivan COSNTANTINEAU. Appuyé par Alain GERBIER. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## ADOPTÉ À L'ASSEMBLÉ GÉNÉRALE DU 23 AOÛT 2012

**2012-08-23 AG-01** Il est résolu que l'Exécutif reprenne l'ensemble des questions soulevées en assemblée et rédige un document d'aide à la rentrée qui sera diffusé à l'ensemble des personnes chargées de cours. Proposé par Mathieu DORMAELS. Appuyé par Nicole MILETTE. ADOPTÉ à la majorité.

**2012-08-23 AG-02** Il est résolu de convoquer une Assemblée générale spéciale dans les plus brefs délais afin de soumettre le projet de proposition de la FNEEQ. Proposé par Gaëlle Breton-LEGOFF. Appuyé par François ROBERT. ADOPTÉ à la majorité

## ADOPTÉ À L'ASSEMBLÉ GÉNÉRALE DU 28 AOÛT 2012

*Attendu le climat d'incertitude et le contexte extraordinaire de la rentrée;*

*Attendu que les décisions et les actions des associations étudiantes sont imprévisibles avant la rentrée;*

*Attendu la présence au sein de notre institution d'enseignement d'une multitude d'associations étudiantes organisées sur une base départementale (ou facultaire);*

*Attendu que ces associations étudiantes étant autonomes, les départements (ou facultés) pourront être affectés par des décisions et actions différentes;*

*Attendu que le fait de ne pas offrir sa prestation de travail peut constituer, suivant certaines circonstances, un non-respect de la convention collective, du Code du travail et de la Loi 12 (projet de loi 78);*

*Attendu la reconnaissance explicite dans la convention collective de notre liberté académique, liberté que nous avons pu exercer lors de conflits étudiants précédents;*

*Attendu que l'assemblée générale a été informée des conséquences qui peuvent découler d'un non-respect de la convention collective, du Code du travail et de la Loi 12 (projet de loi 78);*

### **2012-08-28 AG-01 Il résolu que :**

Les membres touchés par des actions ou circonstances perturbant fortement les conditions normales d'enseignement soient invités à exercer leur liberté académique conformément à la convention collective. Ce faisant, que la décision de ne pas offrir de prestation d'enseignement soit prise de concert avec un délégué syndical en concertation avec l'exécutif syndical et la FNEEQ. Cette évaluation est faite ponctuellement, pour chaque séance de cours.

Dans l'éventualité où les conditions d'enseignement ne sont pas réunies pour la totalité d'un département (ou d'une faculté) et que la prestation de travail est tout de même exigée par l'Université, l'assemblée générale mandate le comité exécutif du Syndicat pour déclencher un arrêt de travail visant ce département (ou cette faculté).

Résultat du vote : 57 pour, 39 contre. ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

**2012-08-28 AG-02** Il est résolu de détruire les bulletins de vote. Proposé par Marie BLAIS. Appuyé par Louise SAMSON. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## ADOPTÉ À L'ASSEMBLÉ GÉNÉRALE DU 22 OCTOBRE 2012

**2012-10-22 AG 01** Il est résolu d'adopter une motion de remerciement à monsieur CHAMARD pour l'excellence de son travail et pour son engagement au sein du SCCUQ. Proposé par François ROBERT, appuyé par Raphaël CREVIER. ADOPTÉ à la majorité.

**2012-10-22 AG 02** Il est résolu d'adopter une motion de remerciement et de félicitations à Richard LABONTÉ et à Thérèse LAFRANCE qui quittent leurs postes de président et de secrétaire d'élections. Les membres tiennent à souligner leur intégrité et leur engagement tout au long de leurs mandats. Proposé par Alain GERBIER, appuyé par Mazel BIDAOUI. ADOPTÉ à l'unanimité.

**2012-10-22 AG 03** Il est résolu de mettre un point « procès-verbaux » à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée générale afin que les membres puissent discuter et décider du modèle de procès-verbal à adopter. Proposé par Mazel BIDAOUI, appuyé par Richard BOUSQUET.

**2012-10-22 AG 04** Il est résolu que l'Assemblée générale libère l'Exécutif de l'obligation de maintenir en vigueur ladite provision en soutien aux associations étudiantes facultaires et modulaires de l'UQAM ayant fait la grève, afin que le montant restant permette d'honorer les engagements du SCCUQ en regard des bourses annuelles, de verser des dons à des organismes en attente et auxdites associations étudiantes, le cas échéant. Proposé par Danielle DOUCET, appuyé par Francine ST-HILAIRE. ADOPTÉ à l'unanimité

**2012-10-22 AG 05** Il est résolu que l'assemblée générale du SCCUQ accorde un don de 2 500 \$ à la fondation UQAM pour la bourse Laurie-Girouard. Proposé par Danielle DOUCET, appuyé par Anne-Marie BENOIT. ADOPTÉ à l'unanimité.

**2012-10-22 AG 06** Il est résolu que l'assemblée du SCCUQ accorde un don de 1 500 \$ à la mémoire de Sylvie Samson. Proposé par Danielle DOUCET. Appuyé par Anne-Marie BARABY. ADOPTÉ à l'unanimité.

#### **ADOPTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 OCTOBRE 2012**

**2012-12-10 AG 01** Il est résolu que le SCCUQ organise une consultation de ses membres sur les éléments du Sommet sur l'enseignement supérieur. Cette consultation sera suivie d'une assemblée générale spéciale qui aura lieu au mois de janvier. Proposé par Raphaël CREVIER. Appuyé par Alain GERBIER. ADOPTÉ à l'unanimité

**2012-12-10 AG 02** Il est résolu que l'Assemblée générale adopte la proposition budgétaire 2013. Proposé par Nicole MILETTE, appuyé par Yvette PODKHLEBNIK. ADOPTÉ à l'unanimité

**2012-12-10 AG 03** Il est résolu de signer la *Lettre d'entente sur la prolongation du trimestre d'hiver 2012 et du début du trimestre d'automne 2012*. Proposé par Gaëlle BRETON-LE GOFF. Appuyé par Roger VAILLANCOURT. ADOPTÉ à la majorité.

**2012-12-10 AG 04** Il est résolu que l'Assemblée générale du SCCUQ verse 1 500 \$ à la Fondation de l'UQAM pour la bourse SCCUQ-Christiane-Malet. Proposé par Danielle DOUCET, appuyé par Louise SAMSON. ADOPTÉ à l'unanimité.

**2012-12-10 AG 05** Il est résolu que l'Assemblée générale du SCCUQ fasse les dons suivants : 2 000 \$ en appui à nos collègues de l'AGSEM-McGill's Teaching Union — Le Syndicat d'Enseignement de McGill (FNEEQ-CSN) en négociation difficile d'une première convention collective; 500 \$ en appui au Syndicat des salariés des produits de céramique et autres (SSPCA-CSN) en grève depuis le 4 mai 2012 et sans convention collective depuis le 13 décembre 2011; 500 \$ en appui au Syndicat des travailleurs et travailleuses du CRDITED de Montréal (STTCRDITEDMTL-CSN) qui lutte pour que 130 travailleuses immigrantes congédiées injustement soient réintégrées; 250 \$ à la Campagne des Paniers de Noël de la CSN pour les syndicats en conflit; 1 000 \$ à la Fédération des femmes du Québec (FFQ); 500 \$ au Centre St-Pierre, qui accueille près de 800 organisations sociales et communautaires; 500 \$ à l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), qui favorise une meilleure compréhension d'enjeux sociaux et économiques. Proposé par Danielle DOUCET, appuyée par Alain GERBIER. ADOPTÉ à l'unanimité.